

Procès-verbal de la 59^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 19 juin 2018, 20:00 heures, église Zwingli, salle Luther, rue Arrière, Bienne

1. Salutations

Cette 59^e assemblée générale annuelle est ouverte par le président, Monsieur Hans-peter Habegger.

40 membres avec droit de vote sont présents.

Différentes personnes se sont excusées par écrit.

Des salutations particulières sont adressées à Mmes Heidi Flückiger du Bieler Tagblatt et Marlis Lauffer, Burgdorf, ancienne vétérinaire de frontière à l'aéroport de Zurich, qui donnera une conférence à l'issue de l'assemblée générale.

Monsieur Manfred Rufener est désigné scrutateur.

2. Procès-verbal de la 58^e assemblée générale 2017

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec de chaleureux remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Le président, Hans-Peter Habegger, donne lecture de son rapport :

Chers membres de l'association du parc zoologique et invités, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue dans la salle Luther de l'église Zwingli de Boujean pour notre 59^e assemblée générale.

Nous souhaitons nous souvenir de nos membres décédés au cours de l'année dernière et nous nous levons en leur mémoire. Merci.

Voici quelques brèves phrases et notes sur la dernière année de l'association. Il y a dix jours, nous avons pris connaissance de la décision positive du Conseil de ville sur la nouvelle prolongation tant attendue de notre contrat de prestation, et cela pour quatre ans. tous nos remerciements à la ville de Bienne pour sa subvention annuelle de CHF 120'000.00 et le contrat de prestation, qui nous confère une certaine sécurité.

Tamara Meile a achevé avec succès en été 2017 son apprentissage de 3 ans en tant que gardienne d'animaux. Patrik Nussbaum a entamé le 1er août 2017 un apprentissage raccourci de 2 ans. A mi-août, Lukas Aebi a soumis sa candidature afin de réaliser chez nous sa deuxième année d'apprentissage. Lukas n'était plus très content et motivé auprès de son ancien maître d'apprentissage. Lukas a commencé à travailler avec nous au parc zoologique le 1^{er} septembre 2017. Il a maintenant terminé son apprentissage avec succès. es deux apprentis sont motivés et heureux au travail. Notre gardien d'animaux, Peter Zimmermann maîtrise bien ses deux apprentis et le trio fonctionne à satisfaction. Merci pour son engagement à l'ensemble de l'équipe du parc zoologique, qui inclut également nos assistants / remplaçants, à savoir Rita Wäfler, Ramona Steiner, Angela Vetsch, Dominik Bärufuss et Ruedi Habegger, sans oublier notre vice-président, Raphael Anetzhofer.

Durant l'été et l'automne 2017, Action Paysage Bienne-Seeland s'est occupée de la remise en état des chemins, des bouquetins jusqu'à la nouvelle volière. Le chemin est maintenant de nouveau en parfait état et bien utilisable par tous. Le forestier de la commune bourgeoise de Bienne a établi un nouveau cheminement depuis le chemin

supérieur, chevreuils / route des Romains jusqu'aux chèvres naines. Vraiment une bonne chose car ainsi, le parc zoologique est presque entièrement parcouru par un réseau de chemins.

L'automne est arrivé, les feuilles sont tombées et l'agrandissement de l'enclos des ratons laveurs est prêt. Un bel enclos a été créé, avec un ruisseau, différents jeux et des cachettes pour les trois ratons laveurs. L'année dernière, nos apprentis ont également construit un petit enclos pour les cailles naines de Chine.

Les deux journées des châtaignes ont eu lieu en octobre et ont permis de rassembler plus de trois tonnes de marrons.

Saint-Nicolas et Schmutzli nous ont rendu visite le 6 décembre et le parc a alors été rempli par les yeux brillants des petits enfants. La soirée de la Saint-Nicolas a été magnifique.

Nos yeux ont moins brillé au cours de l'hiver et du printemps. Plusieurs tentatives de pénétration dans le bâtiment polyvalent ont eu lieu. Le sommet a toutefois été atteint le 16 janvier 2018 dans l'après-midi, lorsque quelqu'un a découpé la clôture de l'enclos du lynx. Par chance, Soraya n'a pas cherché à prendre le large, ce qui l'aurait certainement condamnée à mort ! A vu de ces événements, nous avons engagé des Securitas pour une certaine période, afin essentiellement de marquer une présence durant les nuits ainsi que le samedi et le dimanche. Nous préférierions dépenser l'argent des dons en faveur des animaux plutôt que pour une firme de sécurité.

Nous avons néanmoins investi, notre parc de machines et d'outils a par exemple été mis à niveau, nous avons par exemple acheté d'occasion un petit tracteur Kubota avec chargeur arrière. ce véhicule peut être utilisé de manière très variée et permet d'atteindre pratiquement tous les recoins du parc.

Ce printemps, nous avons à nouveau bénéficié d'un don de CHF 10'000.00 de la part de l'association féminine de bienfaisance de Nidau. Merci de tout cœur. Merci également à la section du TCS Bienne-Seeland qui nous a offert les différents panneaux sur les animaux. L'argent de l'association féminine de bienfaisance de Nidau a été investi dans l'agrandissement de l'enclos des ratons laveurs.

Il s'agissait d'une brève présentation, sûrement incomplète, des événements s'étant déroulés dans notre parc zoologique. Lors des quatre séances du comité, nous avons discuté de l'année de l'association, cherché à quelles améliorations ou changements procéder, pris des décisions, et tout cela au profit du parc zoologique de Bienne. mes collègues du comité, je vous remercie.

Avec mes meilleurs vœux à tous ceux qui montrent de bonnes dispositions pour notre parc et pour une merveilleuse, nouvelle e belle 60^e année de l'association.

Raffael Anetzhofner remise le président pour son rapport et son travail.

Peter Zimmermann relève la présence de nombreux jeunes animaux, actuellement visibles. A ce jour, l'effectif des animaux est le suivant :

- 9 bouquetins des Alpes
- 6 chamois
- 1 lynx
- 6 mouflons
- 13 marmottes
- 3 chevreuils
- 11 cerfs élaphe
- 9 cerfs sika
- 3 ratons laveurs
- 9 lapins de garenne
- 10 sangliers
- 8 chèvres naines

- 1 boa constrictor
 - 1 agame barbu
 - 2 serpents-rois de Chihuahua
 - 1 python royal
 - 9 serpents des blés
 - 3 faisans dorés
 - 1 pintade
 - 1 corneille noire
 - 2 harfangs des neiges
 - 8 poules soie
 - 1 perdrix bartavelle
 - 3 faucons crécerelles
 - 3 grands-ducs
 - 3 chouettes hulottes
 - 6 cailles naines de Chine
- soit 136 animaux au total

Les rapports annuels du président et du gardien d'animaux sont approuvés par applaudissements et leurs auteurs remerciés.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier, le Dr. Claus Hysek, présente le bilan et les comptes annuels.

Il peut annoncer que les comptes 2017 de l'association du parc zoologique, avec des recettes totales de CHF 254'538.48 et des dépenses totales de CHF 269'281.64, clôturent avec une perte de CHF 14'698.16. Comme l'année dernière déjà, la perte est notablement plus faible qu'au cours des exercices antérieurs, ce qui provient du fait qu'à partir de 2016, la subvention de la ville a à nouveau été rétablie à CHF 120'000.00.

Le capital de l'association se monte encore à CHF 71'485.69. Le fonds pour les réparations contient CHF 60'000.00 et les trois legs présentent encore conjointement un solde de CHF 996'326.29.

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'embellissement et l'agrandissement du parc, non pour les dépenses courantes d'exploitation. Il faut rendre compte chaque année à chaque notaire mandaté de l'utilisation des fonds de ces legs.

Les cotisations permettent de payer les soins aux animaux, alimentation comprise. Les subventions doivent couvrir les salaires. Tout le reste, réparations et investissements inclus, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut financer elle-même le parc zoologique à condition que les subventions pour les salaires nous parviennent. Leur disparition ou leur réduction remettrait en question l'existence du parc à court ou moyen terme.

Le détail des comptes peut être consulté auprès du trésorier.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par M. Theo Habegger et est à disposition dans la salle.

Les rapports du trésorier et des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité. La décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation / budget 2018

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année dernière, de CHF 20.00 par membre. Cette cotisation est approuvée à l'unanimité.

Le Dr Claus Hysek présente le budget 2018, dont les dépenses restent dans le cadre de l'année précédente et sont prévues à CHF 229'200.00. Des recettes d'un montant de CHF 214'000.00 sont prévues. Il en résulte une perte de CHF 15'200.00.

Les membres présents approuvent le budget à l'unanimité.

7. Elections

Hanspeter Habegger annonce que Christoph Gheller ne se tient plus à disposition pour une réélection et va quitter le comité. Il le remercie pour ses nombreuses années d'activité au sein du comité et informe simultanément que de nouveaux membres du conseil d'administration sont recherchés.

Tous les autres membres du comité, Hanspeter Habegger, Raffael Anetzhofer, le Dr Claus Hysek, Rolf Iseli et Hans Ritter, acceptent une réélection au sein du comité pour un mandat de quatre ans.

Ils sont tous réélus en bloc par applaudissements.

En ce qui concerne les vérificateurs des comptes, Edith Grob se retire et Theo Habegger se tient à disposition pour un nouveau mandat. Willi Gasser se présente pour être élu en tant que réviseur des comptes. Tous deux sont élus à l'unanimité.

8. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

9. Divers

Hans-Peter Habegger indique que l'association des Samaritains Mett / Boujean va être dissoute et que le solde des actifs de l'association devrait être notamment aussi affecté au parc zoologique. L'argent sera utilisé pour la place de jeu, en particulier pour la réparation de la locomotive du train.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale, de leur fidélité et de leur intérêt pour le parc zoologique et clôt l'assemblée.

Clôture de l'assemblée : 20.45 heures.

L'assemblée est suivie par la conférence de Madame Marlis Lauffer, vétérinaire de frontière à l'aéroport de Zurich et maintenant retraitée, de Burgdorf. elle a réjoui les personnes présentes avec ses anecdotes tirées de ses nombreuses et intéressantes années d'activité.

Le rédacteur du procès-verbal :

Le secrétaire

Rolf Iseli